

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1964)
Heft: 5

Artikel: En un seul graphique une leçon politique
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1026767>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En un seul graphique une leçon politique

Extrémisme

Extrémisme. Le mot figurait à l'enseigne de « Domaine public » N° 1. Pour nous, il ne s'agissait pas de surenchère verbale. Ne voisait-il pas avec le très modeste « description » ? C'était une manière de dépasser l'opposition, qui aujourd'hui fait vieille lune entre réformisme et révolution.

Expliquons-nous brièvement. On croit communément que dans les sociétés riches l'expansion peut tout résoudre. Ces pays pourraient s'offrir ceci ou cela; mieux, ceci et cela; sans sacrifice et aussi sans choix. L'économie américaine est donnée en exemple. Les habitants des USA n'ont pas payé d'une baisse de leur niveau de vie les charges écrasantes de la dernière guerre.

Et aujourd'hui les USA ne mènent-ils pas de front un effort colossal d'armement, la course à l'espace, sans porter atteinte à leur confort, le plus climatisé du monde? Illusion pourtant; les Etats-Unis ne peuvent résorber un chômage important, ils n'ont pu (et Kennedy, malgré ses promesses, n'a pas pu) organiser un début de sécurité sociale; ils ne peuvent renoncer à certaines formes d'exploitation de l'Amérique centrale.

Même pour le plus riche, tout n'est pas possible en même temps. D'où l'idée simple que toute dépense nationale se fait, puisque les ressources sont limitées, au détriment d'une autre. Tout est donc en relation avec tout; par conséquent, une réforme profonde remet en cause l'ensemble de l'édifice. Encore faut-il pouvoir saisir une maîtresse-poutre.

L'instruction en est une. M. Kneschaurek, professeur à l'Université de Saint-Gall, a mis en lumière, lumière crue, la gravité du problème pour notre pays. (Pour cette présentation, nous nous appuyons sur le texte de la « Lettre du Gothard », de novembre-décembre 1963.)

Prévisions statistiques

L'Office fédéral de statistique a publié récemment un certain nombre de « projections »; il a notamment cherché à évaluer le nombre des étudiants suisses en 1972-1973. La méthode est simple: on suppose que la proportion des Suisses universitaires, de 20 à 24 ans, reste constante; puis, pour la « projection », on corrige ce chiffre en tenant compte de l'évolution démographique — la population est plus nombreuse, et aussi d'une augmentation de la proportion des étudiants, telle qu'elle s'est manifestée ces dernières années, soit 0,07 %. Tel est le calcul de la variante maximale (sic).

M. Kneschaurek critique une telle méthode sur plusieurs plans:

1. Critique de principe: on calcule comme si la « grandeur à prédire n'était qu'une fonction du temps ». Mais, en fait, ce qui existe ne doit pas être la norme de l'avenir, à moins qu'on souscrive à un conservatisme désespérant.

2. La période 1941-1960, à cause de la guerre et des circonstances de l'après-guerre, ne peut être tenue pour représentative.

3. Le « taux de scolarisation », au lieu d'être défini par le rapport entre le nombre des étudiants de 20 à 24 ans et la totalité de la population du même âge, devrait être établi par le rapport entre le nombre des étudiants et l'ensemble de la classe d'âge de 20 à 29 ans. En effet, dès 1959-1960, un tiers de tous les étudiants suisses avaient 25 ans et plus.

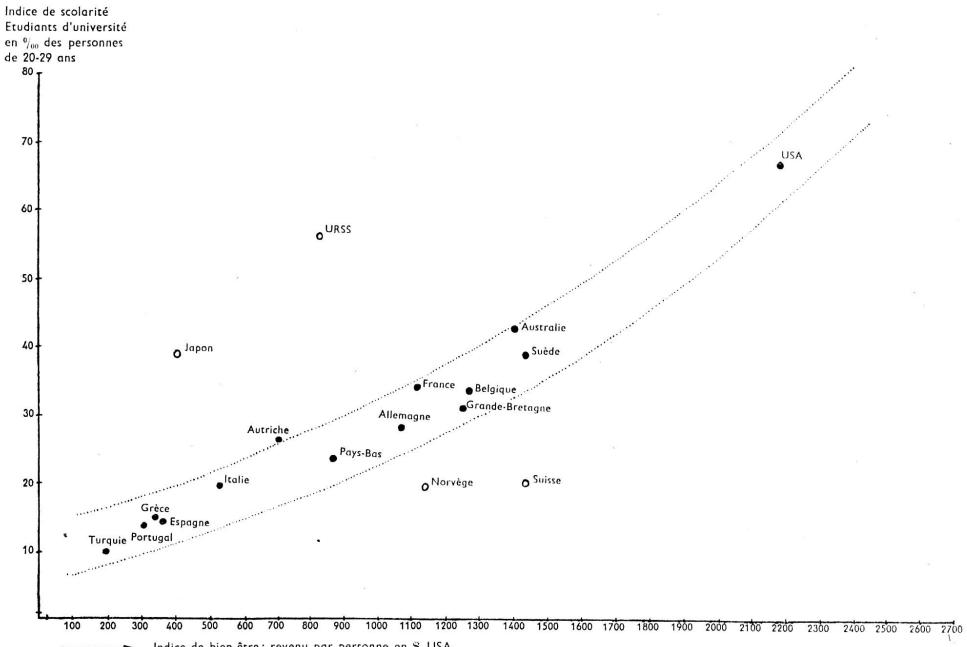
Comparaisons

Si l'on ne peut pas prédire notre avenir en projetant dans le futur notre passé retardataire, sur quoi s'appuyer?

Première règle: il y a un rapport évident entre le revenu national d'un pays et son taux de scolarisation universitaire. Ce fait sociologique peut facilement être mis en évidence. En effet, les enquêtes

montrent, par exemple dans le canton de Vaud l'enquête du Département de l'instruction publique, que le niveau économique des parents de collégiens est à peu près une fois supérieure au niveau économique moyen de la population. Conséquemment, une hausse

du mot étudiant est la même dans chaque pays? On peut discuter, certes, sur chacun de ces points. Mais l'écart signalé est tel! D'autres prétendent que l'on va s'y mettre et que, sans changer en rien nos habitudes (nos voisins,



générale du niveau de vie devrait entraîner une hausse du taux de scolarisation secondaire et universitaire.

Deuxième règle: Si le taux de scolarisation est entraîné par la hausse du niveau de vie, cette loi doit se vérifier dans tous les pays où augmente régulièrement le revenu national. La comparaison internationale peut donner une norme. Cette comparaison, M. Kneschaurek l'a traduite en un graphique. En ordonnée, le nombre des étudiants; en abscisse, le revenu par tête d'habitant. Un graphique: une condamnation sans phrases de nos insuffisances. On découvre donc que presque tous les pays se trouvent dans un canal bien marqué qui s'infléchit vers le haut. Ici, il faut citer M. Kneschaurek:

« Pour un revenu national moyen (par habitant) de 500 dollars au cours de 1959-1960, l'indice de scolarité se trouve vers 15 %, pour un revenu moyen de 1000 dollars, il se trouve vers 25-30 %.

» On ne trouve, en exception à cette règle, en dehors de ce qu'on attendrait, que le Japon et l'URSS, mais en dessous, la Norvège et la Suisse.

» Mesurée au degré de croissance atteint par notre pays, la proportion d'étudiants dans la population de 20 à 29 ans devrait être double de ce qu'elle est.»

Circonstance aggravante: ce sont ces dix dernières années que nous nous sommes laissé distancer.

Le coût d'un retard

M. Kneschaurek voudrait nous voir, d'ici à 1970, combler notre retard. Il a calculé que, dans ce cas, la seule extension de nos universités représenterait une dépense annuelle d'un milliard de francs. Optimisme bien utopique: comme si, en quelques années, nous allions pouvoir faire surgir deux fois plus d'étudiants. L'effort sera de plus longue haleine. Et il faudra investir d'abord dans les degrés inférieurs de l'enseignement. Aussi, compte tenu de tous les niveaux d'instruction, le milliard qu'il réclame n'est pas un prix surfait, pour autant que nous soyons décidés à rejoindre le peloton européen.

Dans ces circonstances

Qui cache sa prudence sous des dehors de minutie dira: mais il faut tenir compte aussi des résultats qualitatifs de l'enseignement; est-ce que la définition

Donc il faut changer les circonstances. Et la planification s'impose comme le moyen d'aboutir à une réforme extrême. L'idée n'est pas neuve.

On l'agit dans tous les pays de haut niveau de vie. Chez nous, comme ailleurs, la bataille pour un plan national, qui permette aux citoyens de choisir les dépenses prioritaires, sera l'occasion d'un regroupement des forces politiques et syndicales traditionnelles et d'associations qui par leur activité ont une conscience plus aiguë de ce que notre avenir exige: étudiants, scientifiques, enseignants, urbanistes, jeunes médecins.

Mais disons d'emblée, quand bien même il faudra revenir longuement sur le sujet, que la position de l'Union syndicale suisse sera décisive. Certes, le système actuel de consultation que pratique le Conseil fédéral (voir « D. p. » N° 1) lui permet d'être entendue. Mais puisse-t-elle viser plus haut et lutter pour une planification démocratique!

Le graphique de M. Kneschaurek, c'est une leçon politique.